

ABONNEMENT.

SAUMUR.
6 an. 30 fr.
12 mois 16
6 mois 9
Poste:
6 an. 35 fr.
12 mois 18
6 mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois brosses-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

ANNONCES, la ligne. 20 c.
Réclames, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

SAUMUR, 3 FÉVRIER

LE GÉNÉRAL BOQUILLON

Vous ne connaissiez peut-être pas la Lanterne de Boquillon?

Cette ignorance était pardonnable. Elle cesse de l'être puisque ce petit pamphlet écrit sur papier à chandelle, avec illustrations ad hoc, dans le style de Dumanet, est devenu le rosier de la guerre de M. le ministre Boulanger.

Oui, c'est dans la Lanterne de Boquillon que ce singulier officier général puise son éloquence parlementaire en même temps que des conseils relatifs à son administration. Les « prétentions surannées » et les « résistances scandaleuses » qui ont fait la joie de l'extrême gauche sont une invention du musicien Onésime Boquillon et de son bon compère fusillier Berluron. M. Boulanger n'est qu'un vil plagiaire.

Prétentions surannées! résistances scandaleuses! on peut bien mettre cette dernière phrase à l'actif de M. Boulanger, puisqu'il avait adhéré pleinement au premier ordre du jour de M. Ballue qui le contenait. En du jour de l'étonnement le plus douloureux nous a pris en lisant à l'Officiel, sous la signature d'un officier général, ces accusations ou grotesques ou menteuses.

Et quelles prétentions surannées, quelles résistances scandaleuses peut-on reprocher à nos officiers?

Dans sa réponse à la très-énergique et très-nette question de l'honorable M. Gaudin de Villaine, M. Boulanger a négligé d'éclaircir ce point important, de même que ce ministre qui nous a promis tant et de si belles économies a négligé de dire quelles raisons majeures motivaient ces mutations très-onéreuses de régiments. Il est vrai qu'il les a laissés deviner.

C'est une prétention surannée, c'est une scandaleuse résistance que de refuser, en dehors des services commandés et des réceptions officielles, de faire foule dans les salons

de MM. les préfets ou de MM. les députés républicains? C'est une résistance scandaleuse de laisser M. Wilson courir tout seul ses rallie-papiers sur ces pelouses et dans ces allées de Chenonceaux que foule le pied auguste de M. Grévy, et M. Wilson, qui s'est constitué mardi le chef de claqué amateur de M. Boulanger, n'a pu la pardonner. C'est là en effet l'unique et toute petite cause de cet incident qui aura un grand effet, car nos officiers, qu'ils appartiennent à l'infanterie, à l'artillerie, aux dragons, aux cuirassiers ou hussards, conserveront la très-légitime prétention de ne rendre compte à personne de leurs sentiments, de ne fréquenter en dehors du service que les personnes qu'ils estiment ou qui leur plaisent; il n'y a pas de Boulanger capables de refréner ces résistances ou prétentions, et de maladroites tyrannies ne feront que les encourager davantage dans la revendication d'un droit imprescriptible.

Certains journaux républicains le sentent bien. En effet, la Paix, les Débats, le Voltaire, la République française elle-même qui s'était fait cependant la bouche de fer où a fouillé si complaisamment le sbire de la rue Saint-Dominique, trouve qu'on a été un peu loin. « Des mots inutiles et regrettables ont été prononcés », disent-ils. L'armée n'oubliera pas ces mots.

Nous savons bien qu'aux applaudissements furieux de tous ces extrêmes qui, hier encore, traitaient nos soldats de capitulaires, de mercenaires assassins et d'esclaves, M. Boulanger a dit très-arrogamment que, tant qu'il serait le maître, l'armée n'aurait pas à juger, mais à obéir. En quoi M. Boulanger se trompe. L'armée obéit il est vrai sans discuter, c'est son devoir. Les officiers et les soldats se font tuer comme en 1870 sans regarder la couleur du drapeau; mais ils jugent: c'est Gouvion Saint-Cyr qui a dit qu'un chef n'était jamais si bien jugé que par ses soldats.

Or, nos soldats jugeront la Chambre qui a repoussé le très-digne ordre du jour de M. de Lamarinière portant « confiance dans l'excellent esprit et la fidélité de l'armée »

pour accepter celui qui n'accordait de confiance qu'à M. Boulanger. Ils jugeront aussi le chef ambitieux qui, pour se faire ramasser par le cabinet radical qui paraît devoir très-prochainement succéder au cabinet actuel, fait la cour à ses insulteurs habituels et troque son épée contre la plume du pamphlétaire Boquillon!

ÉDOUARD GRIMBLOT.

Chronique générale.

LE GOUFFRE OPPORTUNISTE.

Veut-on un exemple des dilapidations commises sous le cabinet Ferry?

Voici des détails scandaleux:

On sait que le budget des recettes de la Cochinchine s'élève à 27 millions. Il restait, au 1^{er} janvier 1885, une réserve de 42 millions.

Le conseil colonial décida que cette réserve serait consacrée à la construction de canaux navigables.

On procède à l'adjudication; et, lorsque l'entrepreneur veut commencer les travaux, on lui dit: ne dépensez que 2 millions; il n'y a que cela de disponible.

Le conseil colonial s'informe, et apprend que la métropole a tiré pour 40 millions de lettres de change sur la caisse de Cochinchine.

Second exemple:

Il y avait au ministère de la guerre une réserve de 340 mille francs, péniblement économisée sur les fonds secrets qui sont très-minces à ce ministère.

300 mille francs ont été râlés d'un seul coup.

Allez dans les ministères demander des nouvelles des réserves; vous entendez partout la même phrase:

M. Ferry a nettoyé toutes les caisses.

Jamais le système ruineux des virements n'a été plus employé que sous ce gouvernement.

D'après la Justice, la lettre des cardinaux français à M. Grévy, ainsi que celle de l'évêque de Grenoble au Courrier du Dauphiné, prouvent une incompatibilité radicale d'hommeur entre l'Etat républicain et l'Eglise catholique; le divorce est nécessaire.

La Paix considère au contraire la lettre des cardinaux comme le symptôme d'un revirement dans l'attitude du clergé vers le gouvernement.

Encouragée par le succès remporté contre l'armée, la presse radicale s'attaque maintenant à la marine et commence à dénigrer les officiers « titrés » ou suspects de « cléricalisme ».

L'amiral Aube défendra-t-il mieux ses marins que M. Boulanger ne défend ses soldats?

Le département de la Somme avait dimanche à élire un sénateur en remplacement de M. Labitte.

M. Petit, républicain, a été élu par 729 voix contre M. de Rainneville, monarchiste, qui en a obtenu près de 800.

Les républicains triomphent donc modestement. En quoi une fois par hasard ils sont sages, car les scrutins, tout en donnant la victoire au maire d'Amiens, indiquent une augmentation de 268 voix en faveur des conservateurs sur les élections de 1882, et cela malgré la loi nouvelle qui, dans le but avoué d'écraser les conservateurs, a augmenté le nombre des électeurs au profit des plus grosses communes.

ELECTIONS MUNICIPALES DE PARIS

Des élections municipales avaient lieu dimanche dans dix quartiers de Paris. Une seule a donné un résultat: M. Hovelague, radical socialiste, a été élu contre trois autres candidats républicains de nuances diverses. Dans les neuf autres quartiers, les voix se sont réparties sur un grand nombre

28 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Les heures s'écoulaient; et, tout à coup, levant sa rame, un des marins nous indiqua une construction tout orientale, déployant, en longueur, non loin de la rive, ses toitures aux peintures vertes, ses clochetons élançés, ses pagodes à découpures hindoues. C'était le Palais d'été.

Le yacht approchait toujours. Nous découvrons, à perte de vue, le parc centenaire avec ses contrastes de verdure tendre et de verdure sombre. Un voile de vapeur dorée, d'une teinte très-douce, couvrait entièrement le ciel. Sous ces reflets du couchant nous vîmes, très-distinctement, le palais avec ses arcades, ses galeries, ses portiques, ses cours intérieures, où les jets d'eau s'égrenaient dans des coupes de marbre, et où les mosaïques littaient d'éclat avec la beauté des fleurs.

Le yacht venait de jeter l'ancre. Une petite yole nous débarqua au bas des pelouses.

Le général et son aide de camp, le capitaine Nerloff, vinrent à la rencontre de Mlle Vildrieff. Rien n'avait été épargné pour que la réception fût

digne de la belle Olga. Dès l'entrée de la cour d'honneur, nous dûmes marcher entre une double haie de moujicks à longue barbe, et de jeunes serves au visage souriant sous le diadème de drap écarlate, qui compose la coiffure sibérienne. Des hurrahs nous arrivaient, modulés, rythmés, accentués selon toutes les règles de l'enthousiasme. Nous fîmes un court arrêt sous un vélum de pourpre, qu'une brise agitant mollement, le temps, pour Mlle Vildrieff, de recevoir un bouquet, d'entendre un discours de bienvenue, et nous entrâmes dans un pavillon aux murs vernissés comme une falence, où nous attendait un repas somptueux.

Je croyais rêver. Que de magnificences! Étais-ce bien moi, Nadège, moi la fille d'un captif, la fille d'un exilé, qui recevais, à la suite de ma protectrice, un accueil digne d'une jeune reine?

Le repas achevé, Mlle Vildrieff resta près de son père et du capitaine Nerloff. Ma présence n'était plus désirée, je me rendis sur la terrasse, mon bras passé sous celui de mon amie. Je ne me lassai pas d'admirer les pelouses bordées de vases fleuris, l'étang où nageaient les cygnes, les volières dorées où des paons et des faisans de la Chine, las, sans doute, de faire la roue et de battre des ailes, songeaient enfin au repos. J'eus surtout les massifs de boulaux, les quinconces de tilleuls et les immenses charnelles terminées par de blanches

statues; elles se découpaient sur le ciel enflammé comme sur le fond lumineux d'un vitrail.

Nous causions intimement, heureuses de nous retrouver, pour quelques jours, l'une près de l'autre. Elle me regardait d'un regard profond, très-doux, et elle me disait:

— Courage, ma pauvre chère enfant, courage. Si vous souffrez, dites-vous que c'est pour adoucir l'exil de votre père. L'épreuve aura un terme. Vous êtes si jeune! Votre vie aura des nuages sans doute, mais aussi du soleil. Ma pauvre petite Nadège, si je pouvais unir toute ma part de joie à la vôtre... Vous la donner.

Devant nous c'était toujours la tranquillité parfaite. Il faisait encore grand jour, car les soirées sont interminables en cette saison de l'année. Le soleil, maintenant très-bas, dorait la campagne paisible. Les bruits les plus faibles s'entendaient dans la sonorité du soir. Que j'étais heureuse! Pourtant, il fallut nous séparer. La camériste, Fédera, s'avançait vers nous. Mlle Vildrieff désirait je ne sais quel renseignement, et faisait demander sa dame de compagnie. Moi, je suivis Fédera. La femme de chambre me précéda dans un appartement aux meubles de laque rehaussés d'or. Sur les consoles, dans des vases de Chine, se balançaient d'énormes bouquets de plumes d'autruche. Il y en avait aussi formant panaches au-dessus du baldquin de mon lit. C'était beau, beau, comme ces

dais qui, dans les pagodes, abritent les magots chinois; et ce fut sous ces splendeurs, que, dans l'insomnie, je passai ma première nuit au Palais d'été.

Palais d'été, août 18...

Les conseils et les chères leçons de mon amie plaisent à Mlle Vildrieff. Chaque jour elle perd un peu de son arrogance; et, je l'espère, lorsque son cœur sera dégagé de l'orgueil qui l'étouffe, il se montrera ce qu'il est en réalité: un diamant de prix.

L'autre matin elle revenait dans un rapide galop d'une promenade à cheval. Ses chevaux, en folles torsades, s'échappaient de son chapeau d'homme enroulé de gaze; sa main gantée serrait sa cravache; et, brusquement, devant le perron, elle arrête son bel animal encore tout fumant.

Les cinq ou six lieutenants, qui l'accompagnaient, bien vite mirent pied à terre. Ce fut une hâte à qui lui tiendrait l'étrier. Le capitaine Nerloff arriva le premier; mais, dédaigneuse, la regard irrité, Olga Vildrieff refusa son aide; et, toute seule, très-lestement, elle sauta à terre; puis, faisant un léger salut au groupe des jeunes gens, de son pas impérial elle gagna le jardin réservé. Elle paraissait toute nerveuse. Sur les feuilles vertes la rosée avait déposé des gouttes; et fébrilement, d'un coup de cravache sur les branches, elle

de candidats, et il est très-difficile de prévoir quels seront les vainqueurs du deuxième tour de scrutin. Cependant M. Gaston Carle, directeur du journal la Paix, républicain modéré, dans le quartier du Val-de-Grâce; Charles Longuet, rédacteur de la Justice, démocrate-socialiste, dans le quartier de la Roquette; Lefèvre-Roncier, radical-socialiste, dans le quartier de la Folie-Méricourt; Jacques de Bouffier, radical-socialiste, dans le quartier des Bassins; Joffrin, candidat-ouvrier, dans le quartier Clignancourt; et Alocque, conservateur, dans le quartier de la Muette, arrivent premiers avec d'assez fortes majorités relatives. En résumé, les élections du 31 janvier ne montrent pas que la situation politique de Paris ait été sensiblement modifiée; mais le chiffre des abstentions, qui dans certains quartiers est supérieur à la moitié des inscrits, prouve que les habitants de Paris portent aux élections municipales un intérêt sans cesse décroissant.

LA STABILITÉ.

Le général Boulanger vient, paraît-il, d'annoncer un bal pour le 17 février. L'annonce de ce bal lui attire de la part d'un journal opportuniste, le Voltaire, cette boutade assez piquante :

« Comment! nous sommes encore en janvier, et vous annoncez un bal pour le 17 février! Mais, homme des camps et du désert, vous ignorez donc que, par le temps qui court, c'est là une folie impardonnable? Un ministre, permettez-moi de vous le dire, est ce qu'il y a de plus fragile et de plus éphémère à l'heure actuelle; c'est, comme dit le poète des Folies-Dramatiques, un souffle, un rien!

» Le 17 février! mais qui sait où nous en serons, le 17 février, et où vous serez vous-même, général?

» Acceptez un conseil d'ami, un conseil vous venant d'un de vos concitoyens qui rit souvent des farces politiques pour ne pas en pleurer. Sachez qu'il n'y a qu'un homme en France qui, heureusement, puisse encore envoyer ses invitations à l'avance: c'est celui qui vous enterrera tous.

» Aussi vient-il d'annoncer son premier grand bal pour le 25 février.

» C'est M. Grévy.

BONNÉFAITS DE LA « GRATUITE »

Le ministre de l'instruction publique est actuellement saisi d'une question qui ne laisse pas que de le préoccuper. Il s'agit de l'entretien des maisons d'écoles communales affectées à l'instruction primaire.

Depuis dix ans, c'est par centaines qu'on a vu s'élever, sur tous les points de la France, des maisons d'école dont beaucoup ressemblent à de petits palais.

Rien de mieux; mais au bout de peu de temps il a fallu pourvoir à l'entretien de ces maisons, y exécuter des travaux urgents, tels que réparation des toitures, réfection des portes et fenêtres dont les bois ont joué, etc. Or, nombre de communes, aujourd'hui imposées au maximum, refusent absolu-

ment de faire exécuter des travaux qui sont à leur charge. Les instituteurs, de leur côté, exposés à tous les vents, se plaignent de n'être pas même à l'abri de la pluie.

Saisi de ces plaintes répétées, les inspecteurs les soumettent aux préfets, et ceux-ci, ne disposant pas de fonds pour l'emploi déterminé ci-dessus, ne peuvent que transmettre ces plaintes au ministre.

En attendant, nous le répétons, il y a un grand nombre de maisons d'école qui se trouvent en mauvais état sans que personne veuille se charger de les faire réparer.

INDO-CHINE

On écrit de Saïgon :

Les rebelles ont commencé à agir, car la baisse des eaux est presque complète. Ils avaient élevé un fort à Soaelas, où ils avaient accumulé des quantités considérables de munitions et de provisions. De là ils bravaient nos troupes de la façon la plus insolente; ces jours derniers, cent hommes de troupes régulières, suivis de deux compagnies d'indigènes, de dix artilleurs avec trois pièces, se sont décidés à attaquer le fort. Après un bombardement de sept heures, le fort étant devenu intenable sous les obus, les rebelles l'ont abandonné.

Le commandant du détachement, sans perdre de temps, a lancé à leur poursuite les deux compagnies d'indigènes qui leur ont infligé des pertes très-sérieuses, tandis que, de son côté, avec les troupes régulières, il s'occupait de faire sauter le fort après en avoir enlevé les munitions, les provisions et les trophées.

A Clumbesek, 300 rebelles, plus hardis, ont attaqué à l'improviste le poste de nos réguliers, tué un tirailleur et plusieurs chevaux, mais la petite garnison exaspérée par cette audace s'est mise à leur poursuite et, après un combat acharné, a tué 50 rebelles et leur a enlevé tous leurs trophées. Nous avons eu 4 blessés.

A Dohméa, un groupe très-nombreux de rebelles a également attaqué notre poste qui, après trois heures de combat, les a dispersés et mis en fuite.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 février.

L'exécution des baissiers et les achats du comptant consolident les cours et permettent encore de nouveaux progrès.

Le 3 0/0 est à 82.27, l'amortissable à 84.50, le 4 1/2 0/0 à 109.87.

On demande le Crédit Foncier à 1,345 fr. Les obligations Communales et Foncières non libérées participent à la hausse d'une manière encore modeste, il est vrai. Mais ces titres ont l'avenir devant eux. Avec six tirages par an et d'indiscutables garanties ils doivent atteindre le pair avant quelques années.

La Banque d'Escompte est à 445.

La Société de Dépôts et Comptes Courants est ferme à 597.50. Appel a été interjeté du jugement rendu dans l'affaire de la grande Compagnie.

Le Crédit Lyonnais subit une nouvelle dépression et cote 315.

Les obligations des Chemins de fer Économiques sont demandées à 350.

Les actions de nos Chemins de fer sont fermes.

les faisait rouler comme des perles liquides.

Mademoiselle vint interrompre cette promenade solitaire. A la physionomie de M^{lle} Vilérieff, au front si large où se creusait un pli, à cet œil d'un bleu profond qui parfois lançait des éclairs, elle devinait une tempête intérieure. Elle provenait sans doute de quelque discussion qui, durant la chevauchée, avait dû s'élever entre la jeune Russe et l'aide de camp. Sans cesse ils se querellent. Les incessants et fades compliments du capitaine Nelroff exaspèrent Olga. Elle continuait de cracher les gouttes de rosée comme volontiers, je croix, elle est cinglé, de sa fine lanière, les épaules du bel aide de camp.

Comment la calmer? Pour la tristesse comme pour l'amertume, Mademoiselle a un souverain remède. Elle dit : « Donnez la joie à autrui ». Et, doucement, ayant pris la main d'Olga, elle l'entraînait vers un petit village où, d'ordinaire, chaque matin, je l'accompagne. Elle va vers les moujicks recevoir des bénédictions et porter des aumônes.

Nous nous engageâmes dans une allée sinieuse, mais avant d'atteindre les isbas, déjà nous avions rencontré la souffrance. Elle se présenta sous la forme d'un déporté employé depuis quelques semaines au râtissage du parc. Il était là, devant nous, courbé sur son râteau, le promenant sur le sable d'or, il était là dans sa casaque râpée, les

cheveux incultes, l'œil atone, regardant le passé sans émotion... peut-être sans mémoire. A force de retourner dans la patrie, de voltiger près des siens, de se reposer au foyer de famille, son âme semblait y être demeurée.

A notre passage, Adam Marko suspendit son travail, et, par un mouvement machinal, porta la main sur un bandeau noir, qui lui masquait une partie du visage.

Tous désignaient Marko sous le nom de fou.

Fou! L'était-il vraiment? Je ne le crois pas, mais repoussant à coup sûr; car, le bandeau s'étant dérangé, nous vîmes une pauvre face rongée par un ulcère.

M^{lle} Vilérieff se recula dans un mouvement d'horreur; ses yeux étincelaient.

— Comment, dit-elle d'une voix affreusement sèche, dure et méchante, comment peut-on laisser sur notre chemin un monstre pareil? Quel horrible visage! c'est hideux.

Et, dans sa main, la petite cravache était toute prête à se lever.

Le déporté entendit les cruelles paroles, ainsi qu'une injure du jardinier-chef, qui, accouru en toute hâte, le cingla d'un coup de fouet, en lui disant avec brutalité :

— Pourquoi, chien, quitter l'ombre des massifs et venir ainsi dans l'allée des maîtres? Au large! Et vite!

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Nous avons reçu la lettre suivante que nous nous empressons de publier, convaincu qu'il sera apporté un prompt remède à l'état signalé par notre estimable correspondant :

« Saumur, le 2 février 1886.

» Monsieur le Rédacteur,

» Permettez-moi d'user des colonnes de l'Echo Saumurois pour signaler à qui de droit le pitoyable état de la route de Dampierre, depuis que les futurs tramways sont en construction.

» Les eaux pluviales n'ayant plus dévalé, la chaussée est affreusement mauvaise, et rappelle le plus mauvais chemin de la plus délaissée des communes. Sans doute, la période pluvieuse que nous subissons est pour quelque chose dans cette situation, mais c'était une raison de plus pour que l'administration des ponts et chaussées exerçât une surveillance plus active pendant l'établissement des tramways.

» Pourquoi cette société ou son entrepreneur a-t-il la libre disposition de cette route? Peut-il commencer un peu partout et ne finir nulle part?

» Pourquoi l'administration des ponts et chaussées ne fait-elle pas dégager le trottoir depuis le quai de Limoges jusqu'au Jagueneau? Il est encombré de gravois qui en rendent l'accès impossible, alors que la chaussée n'est pas praticable.

» Pourquoi les rails ne sont-ils pas posés jusqu'au pavage du quai de Limoges, et laisse-t-on sans aucune barrière, aucun éclairage, sur une longueur de 4 mètres 50 environ, une excavation qui est un danger pour les piétons et surtout pour les voitures pendant la nuit?

» Si un simple particulier se permettait de déposer sur la voie publique un demi-décaltre de décombes, vite il aurait un procès; et la société des tramways tient ouverte, depuis plus d'un mois, une tranchée sur la route et encombre les trottoirs; par la persistance de cet état, on est porté à croire qu'il ne lui est fait aucune observation. C'est incompréhensible.

» En tous cas ce n'est pas de l'égalité.

» Comment qualifier ce laisser-aller?

» Ce n'est pas que je réclame contre la société des Tramways et son entrepreneur toutes les foudres administratives; mais qu'ils ne convertissent pas les routes nationales en voies navigables.

» Agréez, etc.

» UN PROMENEUR. »

Pour confirmer les observations trop fondées qui précèdent, nous pouvons ajouter que samedi soir, à la nuit, une femme de la campagne, en quittant Saumur pour rentrer chez elle, est tombée dans l'excavation signalée par notre correspondant. Son visage est venu heurter le macadam qui recouvre les traverses des rails; les lèvres et le menton étaient ensanglantés; elle avait égale-

ment les genoux emportés, et avait peine à se tenir sur les jambes.

UN DE PERDU, DEUX DE TROUVÉS.

Dimanche 31 janvier, la Société de secours mutuels la Saumuroise tenait sa réunion annuelle pour la reddition des comptes de l'exercice précédent.

Avant de lever la séance, M. Robineau, président, a donné lecture d'une lettre de M. Bury donnant sa démission de membre honoraire de cette Société.

Un murmure sourd accueillait cette nouvelle, et des propos peu flatteurs pour notre ex-député roulaient avec un ensemble complet, quand le président, reprenant la parole, annonça que, par contre, nos deux députés actuels, MM. Berger et Merlet, demandaient, par lettre dont il donna lecture, à être admis au nombre des membres honoraires.

Les applaudissements ont éclaté spontanément et nos deux députés ont été agrés aussitôt par acclamation. Les sociétaires se sont écriés, en se retirant: Un de perdu, deux de trouvés, et s'amusaient de M. Bury qui laissait trop percer le bout de l'oreille.

FÊTE MUSICALE EN PERSPECTIVE.

Une bonne nouvelle pour nos dilettantes.

Le concert de l'Harmonie Saumuroise, qui doit avoir lieu le 27 ou le 28 février, aura un attrait tout particulier. La société chorale d'Angers, la Sainte-Cécile, sous l'habile direction de M. Laffage, viendrait faire entendre deux ou trois de ses plus beaux chœurs. On sait que la Sainte-Cécile, composée de soixante membres, a, ces dernières années, remporté toujours les premiers prix dans les divers concours.

Comme on le voit, ce sera un véritable événement.

UN SINGULIER... OUBLI.

Dernièrement, un commerçant de Longué, M. X., revenait de Bangé, conduisant une charrette dans laquelle il ramenait quelques marchandises. Il faisait nuit depuis longtemps déjà, Phébé venait de disparaître, et l'obscurité fut bientôt presque complète.

M. X. avait fait à peu près la moitié de sa course, lorsqu'il aperçut, sur l'un des côtés de la route, une femme qui lui dit : « Monsieur, soyez donc assez bon de me donner une place dans votre charrette, car je suis bien fatiguée et je craindrais de ne pouvoir arriver en ville. »

Quoique disposé à rendre service, surtout à une femme, le propriétaire du véhicule lui fit observer qu'elle se trouverait fort mal à l'aise au milieu de sacs et autres objets. « Cela ne fait rien, monsieur, reprit-elle, je ne vous aurai pas moins gré de votre obligeance. »

Aidée de M. X., elle s'installa donc, tant bien que mal, avec un lourd panier lui appartenant et qu'elle plaça avec précaution entre les sacs.

Au bout de quelques minutes, notre inconnue dit tout à coup à son conducteur : « Ah! monsieur, que je suis contrariée! J'ai oublié quelque chose près du fossé où vous m'avez vu assise tout à l'heure. Veuillez donc me permettre de descendre... et je reviens à la minute. »

Tant galant fut-il, l'habitant de Longué ne put s'empêcher de maugréer contre la légèreté de cette femme qui le retardait ainsi pour rentrer chez lui. Enfin, dix minutes, un quart d'heure se passèrent : rien. Il appela : personne ne répondit.

Heureusement que l'inconnue avait laissé son panier et qu'il pourrait peut-être savoir à qui il avait affaire. Mais, ô surprise! au moment où il allait l'ouvrir, un faible rageusement partit de l'intérieur, et, s'approchant de sa lanterne, il vit un petit bébé qui semblait chercher le biberon que notre homme ne pouvait lui procurer.

Comme bien on pense, l'inconnue n'avait laissé ni son nom, ni son adresse.

M. X. n'eut donc rien de mieux à faire que de se rendre directement et le plus promptement possible à son domicile avec le marmot qu'il présenta à sa femme, laquelle s'empressa de lui donner les soins nécessaires. Mais celle-ci, déjà mère elle-même, ne put accepter ce surcroît de famille, et, le lendemain, le pauvre petit être fut placé à l'hospice de Longué.

(A suivre.)

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON Avec Jardin Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 45, appartenant à M. GAUTRON. S'adresser, pour traiter, au notaire.

Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur.

VENTE Aux enchères publiques, Le Jeudi 25 février 1886, à deux heures, Par le ministère dudit M. PINAULT, notaire, A SAINT-FLORENT, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, Près Saumur (M.-et-L.), En 4 lots, avec faculté de réunion, DU FONDS DE COMMERCE Pour la fabrication et la vente

Des Vins Mousseux

Exploité à Saint-Florent, par la Société MOREAU et DE NEUVILLE; Comprendant: 1° Lot. — Les caves en roc, cellier, cour et hangars. Mise à prix..... 56.865 fr. 60 2° Lot. — Une maison de maître avec dépendances. Mise à prix..... 15.134 fr. 40 3° Lot. — La clientèle, les marques, le matériel et les marchandises. Mise à prix..... 185.805 fr. 59 4° Lot. — Diverses créances commerciales dues à ladite société, d'un recouvrement difficile, s'élevant à 22.646 fr. 20 environ. Mise à prix..... 500 fr. S'adresser à M. BONNEAU, à Saumur, rue d'Alsace, ou à M. PINAULT, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges. (78)

Cabinet de M. LANGLOIS, 32, rue du Portail-Louis, à Saumur.

Choix de propriétés rurales et de maisons de ville A VENDRE OU A LOUER FONDS DE COMMERCE A CÉDER NOTA. — A partir du 1er février 1886, M. LANGLOIS recevra les demandes et offres d'emplois. (72)

A LOUER Pour entrer en jouissance de suite, UNE MAISON Située à Saumur, rue de la Grise, n° 7, avec jardin S'adresser à M. GAUTIER, notaire à Saumur. (20)

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON Située au Pont-Fouchard, Avec Jardin planté d'arbres à fruits. S'adresser à M. ARDOUIN, qui l'habite, ou à M. GAUTIER, notaire à Saumur. (51)

A CÉDER Pour cause de santé, UN HOTEL Situé sur la place, à Fontevault. S'adresser à M. SAULAY, qui l'habite. (40)

A VENDRE OU A LOUER Pour Noël 1886, Vaste Maison RUE SAINT-JEAN, Occupée par M. Grellet, tapissier. S'adresser à M. BRAC, notaire à Saumur. (472)

A VENDRE BEAU Plant de Peupliers Suisses 10.000 environ, De 2 et 3 ans, à 45 et 50 centimes. S'adresser à M. veuve BRESSIERE, au Préperreau, commune d'Allonnes.

LA FEMME ET LA FAMILLE Journal des jeunes personnes Sous la direction de M. Julie GOURAUD On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois. ABONNEMENTS: Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr. La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

A VENDRE CHEVAL Neuf ans, 1m65, bai, se monte et s'attelle. S'adresser rue de la Grise, 13.

A VENDRE Une JUMENT, gris pommelé, âgée de 5 ans, taille 1m58, s'attelant et se montant. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE CROISÉES, PORTES et PLACARDS de toutes grandeurs S'adresser au bureau du journal.

SPECIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ET MOSAIQUES Venitiennes & Romaines VERCELLETTI FRÈRES A SAUMUR 2, place du Mouton, 2. Vente de ciment en gros et détail.

M. HOULARD, FILS Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7, Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner. Envoi d'échantillons sur demande.

CIDRES Mayenne, Bretagne et Normandie M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

Offres et Demandes M. Hervé, ANCIENNE COUPEUSE des Magasins « A la Ville de Saumur », a l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de s'établir rue Saint-Jean, 6, Saumur. On trouvera chez elle toutes les nouveautés de saisons à des prix très-modérés. M. Hervé fera tout ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (81)

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour. S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti pour une bonne maison d'épicerie. S'adresser au bureau du journal.

Mme RICHARD, 20, rue Saint-Jean, demande de suite une bonne apprenante pour les Modes. — Bonnes références. (39)

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER pour cause de santé, très-bonne IMPRIMERIE, produisant plusieurs journaux ou revues et des labours. Cette maison, ancienne et très-honorablement connue, est située dans une ville de 80,000 âmes. S'adresser à M. SIXLE, à Paris, 5, rue Notre-Dame-des-Champs.

3, Rue d'Orléans, 3 OURTOULE Fumiste-Tôlier Grand assortiment d'appareils de chauffage. Cuisinières, poêles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et falence, chaudières, porte-pelles et pincettes, poterie de fonte émaillée et émaillée, buanderies, etc., etc. Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie. Fours de Boulanger et Pâtissier. Prix modérés.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux? Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimentier-rocailleur à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs. Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminés par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (915)

Etablissement d'Horticulture JOUY DIT LAROSE B. Baudrier Fils Successeur Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8. Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison. Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

SANS PALAIS NI CROCHETS Léon A. Fresco Chirurgical-Dentiste 68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR Extraction, Aurification - Prix modéré. Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 FÉVRIER 1886. Table with 4 columns: Valeurs au comptant, Clôture préc., Dernier cours, and Valeurs au comptant, Clôture préc., Dernier cours. Includes various financial instruments and their prices.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans and LIGNE DE L'ÉTAT. Tables showing train schedules between Saumur, Montreuil-Bellay, Thouars, Bourgueil, and Poitiers. Columns include departure times, train types (Mixte, Omn., Direct), and arrival times.